

Résolution sur la situation à Gaza

2012/2883(RSP) - 19/11/2012

Le Conseil a fait le point sur **l'évolution du processus de paix au Proche-Orient** et a adopté une série de **conclusions** sur cette question.

D'une manière générale, le Conseil déplore les morts civils des deux parties au conflit et appelle à **la fin immédiate des attaques** sachant qu'elles atteignent prioritairement des civils innocents.

L'Union européenne lance donc un appel urgent à la désescalade et à la cessation des hostilités et soutient les efforts de médiation en vue d'un rapide **cessez-le-feu** entrepris par l'Égypte et d'autres acteurs.

Une fois encore, l'Union européenne condamne les tirs de roquettes sur Israël depuis la bande de Gaza, de la part du Hamas et appelle Israël à répondre aux attaques de manière **proportionnée** en veillant à protéger les civils.

Le Conseil indique par ailleurs que la situation actuelle montre une fois de plus qu'il est urgent de réaliser des progrès pour parvenir à une solution fondée sur la coexistence de **deux États**, permettant aux deux parties de cohabiter dans la paix et la sécurité. Il indique que l'Union européenne continuera de collaborer avec tous ceux qui exercent une influence dans la région en vue de réaliser cet objectif.